



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 09-591

AVIS PUBLIC est donné que, lors de la séance du conseil qui se tiendra le lundi 9 mars 2026, le conseil municipal de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ces sujets et statuera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

- 1) Une demande de dérogation mineure au *Règlement de zonage numéro 09-591* visant à :
- Autoriser une remise attenante au bâtiment principal de 20 m² en cour latérale gauche, alors qu'elles sont autorisées en cour arrière uniquement (article 7.2.6).

Identification du site concerné :
57, chemin du Geai-Bleu
Lot numéro 1 826 446 du cadastre du Québec

Information complémentaire

- La remise, intégrée au bâtiment avec un espace habitable au-dessus, sera peu perceptible à partir du chemin.

- 2) Une demande de dérogation mineure au *Règlement de zonage numéro 09-591* visant à :

- Autoriser un garage attenant au bâtiment principal ayant une superficie au sol de 57,98 m² avec un empiètement en cour avant de 4,94 m, alors que l'empiètement maximal permis dans la cour avant prolongeant la cour latérale est de 2 m (article 7.2.4).

Identification du site concerné :
208, chemin de la Montagne
Lot numéro 5 208 305 du cadastre du Québec

Informations complémentaires

- Il est difficile d'implanter un garage conforme avec les pentes présentes sur le terrain et l'orientation de la résidence principale;
- L'emplacement du garage projeté est déjà déboisé et doit être remanié, puisque la fosse septique à condamner est localisée en partie à cet endroit;
- Le garage n'empiète pas dans la marge avant minimale de 7,5 m.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil de la Municipalité relativement à cette demande lors de la séance régulière qui se tiendra le lundi 9 mars 2026, à 19 h, à la salle du conseil du complexe municipal de la municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury, sis au 325, chemin du Hibou.

Pour toute autre information additionnelle et/ou technique, veuillez communiquer avec madame Alexandra Déry, conseillère en urbanisme, au (418) 848-2381, poste 285, ou au adery@villestoneham.com.

Donné à Stoneham-et-Tewkesbury, ce 19^e jour du mois de février 2026.

M^e Anaïs Descoteaux, greffière adjointe